

SÉANCE PUBLIQUE DU 9 JUIN 2016**RÉUNION PUBLIQUE DU 9 JUIN 2016**

Présidence de M. Claude KLENKENBERG, Président.

Mme Myriam ABAD-PERICK et M. Jean-Claude JADOT siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale et M. le Gouverneur assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 15h45'

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 9 juin 2016 ouverte. Avant de passer la parole aux Chefs de groupe, je tiens à excuser Monsieur André DENIS, Député provincial.

M. BERGEN, avez-vous des Conseillers à excuser ?

M. BERGEN.- Monsieur RASSAA arrivera plus tard.

M. LE PRESIDENT.- M. HODY ?

M. HODY.- MM. CLOSE-LECOCQ, CONTENT et NIESSEN

M. LE PRESIDENT.- Monsieur GEORGES ?

M. GEORGES.- Deux excusés, MM. Miguel FERNANDEZ et Eric LOMBA

M. LE PRESIDENT.- Monsieur CULOT ?

M. CULOT.- Mmes MAUS, MATHELOT et MM. NIX, BREUWER et ZACHARIAS

M. LE PRESIDENT.- Monsieur DRION ?

M. DRION.- Mme MARENNE

M. LE PRESIDENT.- Merci.

I.- Ordre du jour**II.- Ordre du jour complémentaire****III.- Communication de Monsieur le Président.**

M. LE PRESIDENT.- Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour ainsi qu'un nouveau support édité par la F.T.P.L. présentant la « Route du Vin » que l'on peut désormais parcourir dans notre belle province ainsi que le recueil constitué des meilleures contributions de l'édition 2016 du « Prix de l'écrit citoyen » des élèves du troisième degré de l'Enseignement secondaire de la Province de Liège.

Par ailleurs, je vous informe que les réponses de MM. MAGNETTE, FURLAN et PAASCH concernant la motion relative aux modalités de vote pour le scrutin provincial d'octobre 2018 dans les neuf communes germanophones adoptée par notre Assemblée le 26 mai dernier se trouvent à votre disposition dans la farde de consultation.

IV.- Lecture du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2016.

Je donne la parole à Mme la Première Secrétaire pour la lecture de ce résumé.

(Mme ABAD-PERICK, Première Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2016).

M. LE PRESIDENT.- Merci Mme la Première Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de séance.

V.- Discussions et/ou votes des rapports soumis à la délibération du Conseil provincial

Document 15-16/277 : Modification de la représentation provinciale au sein de l'asbl « Centre culturel de Braives-Burdinne » et de la Société d'habitations sociales « Ourthe Amblève Logement ».

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 2 de l'ordre du jour (document 15-16/277).

Ce document a été soumis à l'examen du Bureau du Conseil et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par consensus que le Bureau du Conseil vous propose de l'adopter.

SÉANCE PUBLIQUE DU 9 JUIN 2016

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions du Bureau du Conseil :

Qui est pour les conclusions du Bureau ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les deux résolutions.

Document 15-16/278 : Représentants provinciaux au sein de la « Fondation Conférence mondiale des Humanités – Liège 2017 ».

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 3 de l'ordre du jour (document 15-16/278).

Ce document a été soumis à l'examen de la première Commission et a soulevé une intervention. J'invite donc le rapporteur, Mme Marie MONVILLE, à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme MONVILLE, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Votre première Commission s'est réunie ce 6 juin et a examiné le document 15-16/278 relatif à la désignation des représentants provinciaux au sein de la « Fondation Conférence mondiale des Humanités – Liège 2017 » dont le Conseil provincial a déjà approuvé les statuts en sa séance du 21 mars dernier.

Une précision a été apportée à l'article 4 du projet de résolution afin de proposer que le Conseil provincial donne délégation en son nom à l'attaché au Cabinet de Monsieur le Député provincial-Président pour la signature de l'acte notarié constitutif. Ce délégué figure parmi les 3 administrateurs appelés à représenter la Province de Liège et sa présence est requise à ce titre lors de la passation de l'acte.

Par ailleurs, les administrateurs désignés pour représenter la Ville et la Province n'étant pas des élus, il nous est annoncé qu'un Comité d'honneur sera mis en place par le Conseil d'administration de la Fondation en y prévoyant la présence de toutes les forces politiques représentées au sein du Conseil provincial et du Conseil communal de Liège.

Ce point a été adopté par 7 voix pour et 2 abstentions.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère provinciale. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la première Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/279 : Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Télévesdre » – Exercice 2014/Prévisions 2015.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 4 de l'ordre du jour (document 15-16/279).

Ce document a été examiné par la première Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 8 voix pour et 2 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la première Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/280 : Octroi de subventions en matière de Grands Evénements – Demande de soutien de l'asbl « Blegny Move ».

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Point 5 de l'ordre du jour (document 15-16/280).

SÉANCE PUBLIQUE DU 9 JUIN 2016

Ce document a été examiné par la première Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 8 voix pour et 2 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la première Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/281 : Première assemblée générale ordinaire 2016 des associations intercommunales à participation provinciale (2^{ème} partie).

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 6 de l'ordre du jour (document 15-16/281).

Ce document a été examiné par la deuxième Commission et a soulevé une question. J'invite donc le rapporteur, Mme Muriel BRODURE-WILLAIN, à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme BRODURE-WILLAIN, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Dans le document 15-16/281 sur les premières assemblées générales des intercommunales à participation provinciale et en ce qui concerne ISoSL, un Commissaire demande si quelque chose va se mettre en place en ce qui concerne la politique de santé mentale pour les enfants et les adolescents et plus particulièrement la prise en charge des adolescents ?

Madame la Députée répond qu'il y a une démarche avec ISoSL, qu'il y a eu une rencontre avec le Docteur Pommereau de Bordeaux car son approche est intéressante et il y aura une collaboration pour une prise en charge optimale et commune à la problématique du suicide.

Le point a été voté par 7 voix pour, pas de voix contre et 4 abstentions.

Je vous remercie.

SÉANCE PUBLIQUE DU 9 JUIN 2016

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère provinciale. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les douze résolutions.

Document 15-16/282 : Centre Hospitalier Régional de la Citadelle : Assemblée générale extraordinaire du 17 juin 2016 – Prorogation de la durée de l'intercommunale pour 30 ans – Modifications statutaires.

Document 15-16/283 : AIDE : Assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2016 – Modifications statutaires.

Document 15-16/284 : NEOMANSIO SCRL : Assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2016 – Modifications statutaires – Augmentation de la part variable du capital – Nomination d'un administrateur.

Document 15-16/285 : INTRADEL : Assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2016 – Modifications statutaires.

Document 15-16/286 : SPI SCRL : Assemblée générale extraordinaire du 27 juin 2016 – Modifications statutaires.

Document 15-16/287 : ECETIA FINANCES SCRL : Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2016 – Modifications statutaires.

Document 15-16/288 : ECETIA COLLECTIVITES SCRL : Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2016 – Modifications statutaires.

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 de l'ordre du jour (documents 15-16/282, 15-16/283, 15-16/284, 15-16/285, 15-16/286, 15-16/287, 15-16/288) ont été regroupés à la demande des membres de la deuxième Commission.

Ces sept documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, votre Commission vous propose de les adopter par 7 voix pour et 4 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? M. HODY.

SÉANCE PUBLIQUE DU 9 JUIN 2016

M. HODY, Conseiller provincial (de son banc).- Monsieur le Président, je souhaiterais la scission des points et je voudrais retirer le point 15-16/285 du vote globalisé. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- D'accord, nous retirons donc le point 285 du vote globalisé. Y a-t-il d'autres demandes de votes séparés ? Non. Pouvons-nous voter sur tous les points sauf le 285 dans un premier temps ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe PTB+

Le Conseil adopte les six résolutions.

Sur le document 285, qui est pour les conclusions de la deuxième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP,

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe PTB+, le groupe ECOLO

Le Conseil adopte la dernière résolution.

Document 15-16/289 : Octroi de subventions en matière de Santé – Demande de soutien de l'asbl « Télé Accueil-Liège ».

Document 15-16/290 : Octroi de subventions en matière Sociale – Demande de soutien de l'asbl « Hippotige ».

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 14 et 15 de l'ordre du jour (documents 15-16/289, 15-16/290) ont été regroupés à la demande des membres de la deuxième Commission.

Le document 15-16/290 ayant soulevé une question, j'invite le rapporteur, Mme Sabine NANDRIN, à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme NANDRIN, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

La deuxième Commission s'est réunie ce 8 juin 2016, elle a examiné différentes demandes d'octroi de subsides. Une question relative à la demande de soutien de l'asbl « Hippotige » a été posée, à savoir pourquoi les 4.000 € de subside ont été répartis entre deux articles ?

SÉANCE PUBLIQUE DU 9 JUIN 2016

La Députée répond qu'il n'y avait plus assez d'argent sur l'article budgétaire dédié aux personnes en détresse donc l'autre moitié du subside a été pris à charge de l'article budgétaire dédié aux handicapés physiques et mentaux.

Cette Commission s'est prononcée par 7 voix pour, 0 contre et 4 abstentions. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère provinciale. En ce qui concerne le document 15-16/289, celui-ci n'a soulevé aucune remarque ni aucune question et c'est toujours par 7 voix pour et 4 abstentions que votre Commission vous propose dès lors de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la deuxième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission en ce qui concerne ces deux documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les deux résolutions.

Document 15-16/AB/11 : Amendement budgétaire : Création d'un article budgétaire (871/640737) à titre d'intervention dans la promotion de l'enquête sur la santé en province de Liège – Montant : 1 €.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 16 de l'ordre du jour (document 15-16/AB/11).

Ce document a été soumis à l'examen de la deuxième Commission.

L'amendement budgétaire a été retiré par le groupe CDH-CSP au vu des explications et informations données en Commission.

Document 15-16/291 : La Maison des Hommes, SCRL : Assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2016 – Modifications statutaires

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 17 de l'ordre du jour (document 15-16/291).

SÉANCE PUBLIQUE DU 9 JUIN 2016

Ce document a été examiné par la troisième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 7 voix pour et 2 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote :

Qui est pour les conclusions de la troisième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/292 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien des l'asbl « Festival Vacances Théâtre Stavelot », « Festival de Stavelot », « Festival de Théâtre de Spa », « Musique à Spa », « Festival d'Art de Huy », « Les Nuits de Septembre, Festival de Wallonie à Liège ».

Document 15-16/293 : Octroi de subvention en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Association de gestion des Domaines touristiques du Vallon de la Lembrée ».

Document 15-16/294 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « République Libre d'Outre-Meuse ».

Document 15-16/295 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Jeunesses Musicales de Liège ».

Document 15-16/296 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien des l'asbl « La Châtaignerie », « Maison de la Poésie d'Amay » et « Maison de la Métallurgie et de l'Industrie de Liège ».

Document 15-16/297 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Présence et Action Culturelles – Régionale de Liège ».

Document 15-16/298 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Animacy ».

Document 15-16/300 : Octroi de subventions en matière de Jeunesse – Demande de soutien de l'asbl « CLAP ».

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 de l'ordre du jour (documents 15-16/292, 15-16/293, 15-16/294, 15-16/295, 15-16/296, 15-16/297, 15-16/298, 15-16/300) ont été regoupés à la demande des membres de la troisième Commission.

Les documents 15-16/292 et 293 ayant soulevé des questions, j'invite le rapporteur, M. André GERARD à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. GERARD, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Je n'ai pas de question 292, ou alors ça m'a échappé ! Point 293 donc, c'est l'Association de gestion des Domaines touristiques du Vallon de la Lembrée. Une remarque plus qu'une question d'un Commissaire qui fait remarquer que le stage du Vallon de la Lembrée a déjà eu lieu, la Commission doit à nouveau voter un subside a posteriori.

Il est répondu que la demande a été réceptionnée en début avril, c'est-à-dire dans les délais mais des difficultés techniques ont occasionné des retards dans la procédure.

M. le Député tient également à préciser que l'action est en lien avec toute la dynamique mise en place dans le cadre de « Ça balance », les auteurs ont écrit les textes en français et lors de la présentation, Sony et le chanteur d'Arang (?) étaient invités. Par ailleurs, il existe des accords avec Asta Fort (?) et Francis Cabrel qui font une action similaire en France.

Merci.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. En ce qui concerne les autres documents, ceux-ci n'ont soulevé aucune remarque ni aucune question. Votre Commission vous propose dès lors de les adopter par 7 voix pour et 2 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la troisième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la troisième Commission en ce qui concerne ces huit documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les huit résolutions.

SÉANCE PUBLIQUE DU 9 JUIN 2016**Document 15-16/299 : Modification de subventions en matière de Culture.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 26 de l'ordre du jour (document 15-16/299).

Ce document a été examiné par la troisième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 7 voix pour et 2 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la troisième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/301 : Rapport du Directeur financier sur l'exécution de sa mission de remise d'avis en application de l'article L2212-65, §5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation relatif à l'année 2015.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 27 de l'ordre du jour (document 15-16/301).

Ce document a été examiné par la quatrième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Il s'agit d'une prise de connaissance

Le Conseil a donc pris connaissance de ladite résolution.

Document 15-16/302 : Budget provincial 2016 – 3^{ème} série de modifications.**Document 15-16/303 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2016 – 3^{ème} série.**

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 28 et 29 de l'ordre du jour (documents 15-16/302, 15-16/303) ont été regroupés à la demande des membres de la quatrième Commission.

Le document 15-16/302 ayant soulevé des questions, j'invite le rapporteur, M. Marc HODY, à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Cher de groupe.

M. HODY, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Notre quatrième Commission s'est donc réunie ce mardi 7 juin 2016. A propos de l'annexe 2 du document 15-16/302 relatif au programme des travaux et investissements extraordinaires, un Commissaire s'interroge quant au montant de 100.000 € inscrit à l'article budgétaire 104/73500/230000 relatif à l'acquisition de matériel Flablab à propos duquel il souhaiterait des explications.

Monsieur le Député répond qu'il s'agit d'un matériel de haute technologie concernant l'aménagement d'un studio situé dans un conteneur. Monsieur le Député se permet d'inviter le Commissaire à poursuivre son interrogation auprès de la troisième Commission qui a eu à connaître plus spécifiquement de ce type de matériel.

Notre vote s'est clôturé par 8 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

Concernant le document 15-16/302 relatif à la troisième série de modifications budgétaires, un Commissaire s'interroge sur la diminution à hauteur de 60.000 € de l'article budgétaire 560/640365, concernant la subvention à l'asbl Parc Naturel Hautes Fagnes Eifel, sur base des projets transfrontaliers et/ou supracommunaux.

Monsieur le Député répond que ce montant de 60.000 € a été transféré à l'article budgétaire 560/640371 en vue d'une subvention de fonctionnement au site touristique paraprovincial de Blegny-Mine sur proposition de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège.

M. le Député ajoute qu'il reviendra vers le Commissaire dès qu'il aura des éléments plus précis. Même vote évidemment. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Chef de groupe.

Sur ces deux documents, j'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? M. DRION. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

SÉANCE PUBLIQUE DU 9 JUIN 2016

M. DRION, Conseiller provincial (de son banc).- Monsieur le Président, de mon banc et au nom de mon groupe, au vu des éléments très importants dans les troisièmes modifications budgétaires, nous nous abstenons.

M. LE PRESIDENT.- Merci. D'autres demandes d'interventions ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la quatrième Commission.

Pour le document 302, qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ?
Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe CDH-CSP

Le Conseil adopte ladite résolution.

Pour le document 303, qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ?
Le groupe PS, le groupe MR, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/304 : Mise en non-valeurs de créances dues à la Médiathèque des Chiroux.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 30 de l'ordre du jour (document 15-16/304).

Ce document a été examiné par la quatrième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 8 voix pour et 2 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe CDH-CSP

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/305 : Modification du Règlement-tarif des prestations du centre d'impression provincial et de la blanchisserie provinciale.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 31 de l'ordre du jour (document 15-16/305).

Ce document a été examiné par la quatrième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 8 voix pour et 2 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/306 : Marché-stock de fournitures – Mode de passation et conditions du marché en vue de l'acquisition, dans le cadre du plan d'Équipement didactique 2016 et de la modernisation des Équipements pédagogiques de pointe de l'Enseignement qualifiant 2016 (Appel à projets 2014-2015), de matériel scientifique destiné à couvrir les besoins de divers établissements d'Enseignement de la Province de Liège pour une période débutant le lendemain de la notification au soumissionnaire de l'approbation de son offre pour se terminer au 31 mai 2017.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 32 de l'ordre du jour (document 15-16/306).

Ce document a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 8 voix pour et 2 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

SÉANCE PUBLIQUE DU 9 JUIN 2016

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/307 : Avis à donner sur le projet de budget 2017 de l'Etablissement d'Assistance Morale du Conseil Central Laïque de la Province de Liège.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 33 de l'ordre du jour (document 15-16/307).

Ce document a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et soulevé une question. J'invite donc le rapporteur M. Marc HODY, à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Chef de groupe.

M. HODY, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Nous avons donc examiné le document 15-16/307 relatif à un avis à donner sur le projet de budget 2017 de l'Etablissement d'Assistance Morale du Conseil Central Laïque de la Province de Liège.

Un Commissaire s'interroge au sujet de l'augmentation des dépenses de personnel prévue au budget 2017.

Monsieur le Député répond en expliquant qu'il a rencontré les représentants du CAL et qu'une discussion franche a eu lieu quant à l'augmentation sensible des dépenses prévisionnelles.

Cette majoration s'explique notamment par une évolution des coûts liés à l'évaluation d'une année complète d'occupation des nouveaux locaux situés Boulevard de la Sauvenière.

Quant à l'augmentation des dépenses de personnel à proprement parler, celle-ci peut notamment s'expliquer par une situation sociétale qui impose une attention accrue aux populations fragilisées et des actions à mener en matière d'assistance morale en augmentation vu la précarité de nombreux citoyens. Leur priorité tant de rendre de l'estime et de la dignité dans une société où la peur conduit souvent à la haine et à l'exclusion.

Monsieur le Député ne manquera pas de solliciter des précisions supplémentaires aux représentants du CAL. Le vote s'est clôturé par 7 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/308 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l'asbl « Les P'tits Bleus du Royal Battice Football Club ».

Document 15-16/309 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien Monsieur Didier PETITJEAN (Comité provincial de football de la Province de Liège).

Document 15-16/310 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l'asbl « Vive le Sport ».

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 34, 35 et 36 de l'ordre du jour (documents 15-16/308, 15-16/309, 15-16/310) ont été regroupés à la demande des membres de la quatrième Commission.

Ces trois documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, votre Commission vous propose de les adopter par 7 voix pour et 2 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la quatrième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ces trois documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

SÉANCE PUBLIQUE DU 9 JUIN 2016

A l'unanimité, le Conseil adopte les trois résolutions.

Document 15-16/311 : Désignation d'un comptable des matières pour l'Ecole polytechnique de Huy

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 37 de l'ordre du jour (document 15-16/311).

Ce document a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 7 voix pour et 2 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

VI.- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Point 38 de l'ordre du jour. Aucune réclamation n'ayant été déposée en ce qui concerne la rédaction du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2016, je le déclare approuvé.

VII.- Clôture de la réunion

Je déclare close la séance publique de ce jour. La prochaine séance ordinaire du Conseil provincial aura lieu le jeudi 30 juin 2016 à 15 heures.

La réunion publique est levée à 16h05'.